

Pon dit grande dans le Comté de Champlain, à faire élire M. Turcotte, le futur Solliciteur-Général. Nous ne savons si le gouvernement a fait une semblable stipulation ; tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous ne croyons nullement au bruit qui dit M. Dubord vendu. Nous sommes certains que c'est un bruit faux, et que Monsieur a trop de patriotisme et de grandeur d'âme pour vouloir travailler contre ses compatriotes, pour prêter son appui à un candidat que tous les journaux regardent comme un Canadien qui s'est séparé des siens pour s'unir à leurs ennemis. M. Dubord ne voudra jamais consentir à un pareil trafic ; il connaît trop quels en seraient les tristes résultats ; et d'ailleurs n'a-t-il pas devant lui l'exemple de ces quelques Canadiens qui se sont résignés à désertir le grand parti Libéral, et à consentir à l'aveuglement de notre langue, au pillage de nos deniers, et notamment de ceux provenant des biens des Jésuites, et cela pour servir leur propre intérêt ? M. Dubord voit ces hommes à tout jamais perdus dans l'opinion de leurs compatriotes, exécrés par les uns, honnis par les autres ; consentira-t-il à aller prendre place dans leurs rangs, et à perdre ainsi son honneur ? Nous ne le croyons pas ; ses antécédents nous font croire qu'il n'en saurait être ainsi, et que M. Dubord ne fut jamais destiné à être un transfuge !

Le temps étant arrivé de rendre compte au Conseil Central de Lyon, des Aumônes reçues dans le Diocèse de Montréal pour la Propagation de la Foi, on prie Messieurs les Curés et autres personnes, qui auraient des argents en mains de les faire parvenir à l'Évêché le plus vite possible.

Nos lecteurs voudront bien remarquer l'annonce d'un Traité Élémentaire de Calcul Différentiel et Intégral. Ce Traité est l'œuvre d'un Canadien ; c'est l'œuvre d'un homme qui travaille sur un sujet aussi aride pour procurer à ses jeunes compatriotes le moyen de s'instruire aux plus hautes branches des Mathématiques. Nous pouvons donc être certains que ce Traité sera bien vu du public, et que l'auteur rencontrera l'encouragement qu'il a lieu d'en attendre.

LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL POUR 1848.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL pour 1848 est actuellement sous presse à l'imprimerie de ce journal. Ce Calendrier outre les renseignements ordinaires pour chaque jour de l'année, en renferme une foule de plus grand intérêt. D'ailleurs, il a été corrigé avec le plus grand soin, et l'impression en doit être bonne. En vente aux bureaux des Mélanges.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

M. LE RÉDACTEUR, Personne plus que moi ne s'est réjoui, en lisant les détails si consolants de la mort pénitente de M. Frédéric Soulié. Que le Seigneur soit béni d'avoir jeté un regard de miséricorde sur cet homme de talent sans contredit, mais qui a fait un si étrange, un si déplorable abus de son talent ! qu'il soit béni d'avoir déployé encore une fois toutes les richesses de sa bonté envers un homme, qui, malgré ses écarts, conservait au fond du cœur, des sentiments de foi aussi vifs que ceux qu'il a témoignés au moment suprême ! Mais, M. le Rédacteur, le repentir de cet écrivain n'a pu anéantir les productions de sa plume si féconde, n'a pu effacer, ne saurait prévenir les pénitentes impressions qu'elles sont destinées à produire sur ceux qui se permettent de les parcourir. Le respect, que doit nous inspirer cette tombe à peine refermée, ne saurait donc nous imposer le silence sur les œuvres de ce trop célèbre romancier. Peut-être les détails sur ses derniers instants, qu'on voit dernièrement reproduits nos revues et nos journaux canadiens, seraient-ils propres à fausser les idées sur le genre et la portée de ces ouvrages. Veuillez donc reproduire, dans votre intéressant journal, les extraits suivants d'un livre intitulé : "Revue des romans contemporains." Paris, 1845. L'auteur, M. Alphonse du Valconcel, est un homme du monde ; voici quelques passages de son avant-propos. "Nous l'avons dit, tout le monde lit, et Dieu demandera raison à chacun de nous de la négligence qu'il aura mise à diriger son fils, sa fille, son frère, son subordonné, dans une voie aussi périlleuse, aussi importante. Qu'on se souvienne de faits récents encore ; qu'on se rappelle quels livres ont été trouvés chez des gens dont les noms ont eu tant de retentissement devant la justice criminelle." "Nous le déclarons, nous ne jugeons que les écrits des hommes de lettres dont nous avons dû parler : nous gémissons sur leurs erreurs, nous admirons souvent leur talent, et nous regrettons l'usage qu'ils en ont fait." Veuillez me croire, M. le Rédacteur,

6 nov. 1847. L.

FRÉDÉRIC SOULIÉ.

De tous nos romanciers, voici le plus fécond, le plus intrépide. Ne cherchez pas à classer l'auteur des *Mémoires du Diable* dans telle école ; il appartient à toutes, pourvu que dans toutes l'on retrouve au fond des doctrines un besoin absolu de présenter sans cesse l'inconnu, l'extraordinaire, pourvu encore toutefois que l'inconnu et l'extraordinaire puissent y être pris dans les types les plus immoraux, les plus bas. C'est au crime que M. Soulié demande son inspiration, au crime hors de nature, au raffinement de la perversité humaine. On reste effrayé de la facilité avec laquelle cet écrivain a pu trouver des idées aussi profondément immorales que celles que l'on rencontre dans *Les deux catins*, par exemple, dans *Les mémoires du Diable*, livre infernal et qui semble vraiment inspiré par Satan en personne.

M. Soulié nous fait entrevoir, dans l'introduction de ces fameux mémoires, à quel dieu il sacrifie. S'adressant aux jeunes gens, il leur dit : "Non, mille fois non, ne rêvez pas à Paris, si l'ambition d'une sainte gloire vous dévore. Si puis- sient que vous soyez, ne venez pas à Paris, vous y perdrez plus que vos espérances, vous y perdrez la chasteté de votre intelligence. Elle ne réagit en effet que les belles préoccupations du génie, le chant pur et sacré des bonnes choses, la sincère et grave exhalation de la vérité ; erreur, jeunes gens, erreur ! Quand vous aurez tout tenté pour cela, quand vous aurez demandé au peuple une oreille attentive pour celui qui parle bien, et honnêtement, vous le verrez suspendu aux récits grossiers d'un trivial écrivain, aux récits effrayants d'une gazette criminelle ; vous verrez le public, ce vieux débauché, sourire à la virginité de votre muse, pour lui crier ensuite : allons, va-t'en ou amuse-toi. As-tu des passions impossibles à raconter ? alors parle, je t'écouterai une heure. . . Si non, tais-toi ; va mourir dans la misère et l'obscurité." "La misère et l'obscurité : entendez-vous, jeunes gens ! la misère et l'obscurité, vous n'en voudrez pas ; et alors, que ferez-vous, jeunes gens ? Vous prendrez une plume, une feuille de papier et vous écrirez en tête : *Mémoires du Diable*, et vous direz au siècle : ah ! vous voulez de cruelles choses pour vous en réjouir, soit, monseigneur ; voici un coin de votre histoire.

Si la misère peut être invoquée comme excuse par l'homme de lettres qui compose un livre exécrable, pourquoi le code pénal punir-il le voleur de grands chemins, quand il n'est pas électeur ? L'un de ces faits est plus excusable que l'autre. Vous punissez tout le monde, quand le crime est prouvé, et vous laissez libre celui qui rend le crime possible, en montrant qu'il est partout. Vous avez une peine pour l'industriel qui ose faire du vin avec une substance dangereuse, et vous n'en avez pas pour celui qui répand, à pleine presse, le plus subtil des poisons ; et cet empoisonneur vient vous dire : j'empoisonne, parce que je ne veux pas de la misère, parce que je ne veux pas de l'obscurité ; il me faut du soleil, ou je mourrai. Un écrivain est tombé bien bas, quand il n'est plus que le serf de l'éditeur ; nous avons gémi en voyant un homme, dont la plume a pu tracer quelques belles pages, s'avouer le très-humble et obéissant serviteur de l'argent. Il y a un siècle encore, l'homme de lettres savait périr de misère, plutôt que de sacrifier quoi que ce fût de l'indépendance de sa conscience. Et de nos jours, on ne meurt pas de honte, en déclarant que, pour entrer au temple de la fortune, on brave l'honnêteté ; on ne rougit même pas, en déclarant que, pour gagner de l'argent, on obéit aux caprices de celui que l'on appelle le vieux débauché. De tout temps, ceux qui se sont dévoués aux plaisirs du public, ont été infâmes ; et l'écrivain qui jette sa plume au libertinage, n'est-il pas bien des fois audessous de l'hisirion et de la courtisane ? n'aura-t-il pas, lui, un compte bien plus terrible à rendre qu'eux ? Et, après tout, la fille de joie, l'homme du tréteau ne sont-ils pas ce que le monde place au dernier échelon ? mais, si jamais l'honnêteté publique se révèle, n'aura-t-elle pas encore une place plus basse pour l'écrivain sans honte et sans pudeur, pour l'écrivain qui s'inspire au bagne et au lupanar, pour l'écrivain qui n'a reculé devant quoi que ce soit.

Nous ne savons rien au monde de plus déplorable que l'invention du feuilleton-roman. Qu'on réfléchisse un seul instant sur le sort d'un numéro de journal, qu'on suive cette feuille légère entre toutes les mains dans lesquelles elle passera, et qu'on nous dise ensuite si notre indignation est trop forte. Nous conjurons tous les chefs de famille de lire avec attention, une seule fois dans leur vie, l'un de ces affreux feuilletons, et nous leur demanderons ensuite de placer la main sur leur conscience, et de nous dire s'ils pensent qu'ils puissent tolérer la présence dans leur maison d'une semblable chose. Eh quoi ! il faut une permission écrite du maître au domestique pour que celui-ci obtienne du poison de celui qui en vend, et l'on respecte assez peu la morale dans notre temps, pour que ces productions éphémères puissent porter d'un bout du royaume à l'autre la corruption la plus flagrante ! Eh quoi ! l'épistolier qui sonille les regards du passant par une image obscène à une place à la police correctionnelle, et l'écrivain, lui, peut impunément placer, sous les yeux de toute une nation, les scènes les plus dégoûtantes de luxure !

FAITS DE TOUTES SORTES. Dans la nuit de Vendredi à Samedi, nous avons eu un petit abat de neige qui est disparu dans la journée, mais a été suivi d'un autre qui a pu permettre l'usage de quelques vêtements d'hiver. La pluie est venue se mettre de la partie, et voilà que depuis trois jours nous avons des chemins affreux. Hier le temps a été couvert toute la journée. Aujourd'hui il fait froid, et le temps est au beau. M. Bourret qui durant la maladie de M. Mills a rempli la place de Maire, sera-t-il, on dit, nommé demain pour lui succéder. Il est mort aux abris, durant la semaine, 69 personnes, il y a encore au delà de 600 malades. La Gaz. Off. de samedi contient les nominations suivantes : Avocats : Charles Daoust et Jean George Couillard. Eers.—Médecin : Peter Howard Church, Ecr. Nous attirons l'attention sur l'annonce de M. Gendron convenue dans la feuille de ce jour. Ce Monsieur mérite par son activité et son esprit d'entreprise que le public ne l'oublie pas, et qu'il se souvienne de lui en temps et lieu. (Voir l'annonce.) Le *Catholic Magazine* des Etats-Unis contient dans sa livraison de novembre plusieurs morceaux intéressants, entre autres "Protestant Mission in the Sandwich Islands." C'est un recueil de littérature Catholique que les personnes entendant l'Anglais et aimant les bons livres devraient se procurer. Ce numéro contient aussi une magnifique gravure représentant le Crucifiement. Le *Catholic Herald* de Philadelphie dit que durant les derniers 18 mois, cinq ministres épiscopaux protestants se sont faits catholiques. Deux d'entre eux étaient ministres depuis 2 ou 3 ans, un autre depuis 8 ans, un 4e. depuis 10 ans et le dernier depuis 14 ans. Deux n'étaient pas mariés ; aussi l'un a-t-il embrassé l'Etat ecclésiastique et est prêtre, l'autre se prépare pour le même objet. Le 4 de ce mois, Mgr. Flaget, Evêque de Louisville, a célébré le 37e. anniversaire de sa consécration et le 7 il a atteint sa quatre-vingt-quatrième année. Dans la division septentrionale des méthodistes aux Etats Unis, on vient de constater que, depuis le commencement de l'année, 12741 membres de cette Congrégation l'ont abandonnée. C'est encourageant pour les chefs de sectes ! Il est à peu près certain aujourd'hui que M. Govan a été nommé surintendant des Canaux de la partie supérieure de la province depuis le canal de Beauharnais. C'est une vraie sinécure pour laquelle M. le surintendant recevra chaque année un salaire de £400. Les employés du bureau des travaux publics pouvaient fort bien entendre leur surveillance jusque là et épargner ces £400 au trésor public. L'administration finira comme elle a commencée, "telle vie telle fin." Minerve. Les travaux du Railroad de la Chine sont presque terminés. On doit faire l'essai de la locomotive aujourd'hui dans le cours de l'après-midi, et on croit que la route sera ouverte lundi ou mardi prochain. Idem.

DÉMONSTRATION EN L'HONNEUR DE PIE IX.

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs réunions ont déjà eu lieu à New-York, dans le but d'organiser une grande manifestation des sympathiques de l'Amérique pour le cause que défend l'illustre Pie IX. Un comité de vingt-cinq membres a été nommé, pour convoquer un vaste meeting dans la salle du Tabernacle. A ce meeting, une adresse sera votée au peuple italien et à son grand Pontife, comme témoignage de l'admiration et des vœux ardents de l'Amérique libre et civilisée.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous faisons les extraits suivants des nouvelles apportées par le steamer *Washington* dont nous avons annoncé l'arrivée dans notre feuille de Vendredi. Nous les empruntons du *Courrier des Etats-Unis*. —On lit dans le *Courrier français* : "Un courrier extraordinaire vient de partir pour la Suisse. Il porte des dépêches à notre chargé d'affaires et des instructions pour le cas où la diète croirait devoir attaquer les cantons du Sonderbund. On assure que, si cet événement se réalise, M. de Bois-Comte a ordre de remettre au vortori une note en forme de protestation et de quitter immédiatement la Suisse pour rentrer en France. "On dit que des instructions du même genre ont été envoyées par M. de Metternich à M. le baron de Kaisersfeld, ministre d'Autriche près la confédération suisse." M. de Bucourt.—Il est positif que M. de Bucourt a refusé l'ambassade de Madrid, qui paraît maintenant réservée à M. de Bussières, actuellement ministre plénipotentiaire de France à La Haye. Le poste de Copenhague serait offert à M. le duc de Glucksberg ou à M. de Varennes, en ce moment ministre de France à Lisbonne. Mgr. de Bonald.—Mgr. de Bonald, archevêque de Lyon, vient de suivre l'exemple de l'archevêque de Paris et de l'évêque d'Orléans. Il a publié un mandement dans lequel il ordonne des prières pour Pie IX et pour le succès des réformes du Souverain Pontife. Le mandement de Mgr. de Bonald se termine par une invitation faite aux fidèles de prêter leur concours en lui envoyant leur obole, au Pape et à son œuvre civilisatrice. Une souscription s'organise à Lyon dans ce but. Rapprochement de la reine Isabelle et de son mari.—Don François d'Assise s'est réuni à son auguste épouse, la reine Isabelle. Les journaux modérés de Madrid racontent et célèbrent cette réunion. Voici le récit de la correspondance espagnole du 14 octobre : "La rentrée du roi à Madrid a eu lieu avec un certain cérémonial. Deux piqueurs précédèrent à distance la voiture royale, attelée de six beaux chevaux. Le roi et Mgr. Brunelli occupaient la banquette du fond. Le duc de Valence était assis sur la banquette de devant. A la portière, cavalcadant le capitaine général Roncali, le chef poliique Lozgorri, et le gouverneur de la place, M. Linares de Barraza. Une chaise-de-poste, qui suivait, portait les principaux officiers de la maison du roi. Une forte escorte de cavalerie fermait la marche du cortège. Le public ignorait en général l'heure de la rentrée du roi, de sorte qu'il n'y avait qu'une faible affluence sur le passage de S. M. Quelques enfants criaient : *Vive le roi !* S. M. répondait par d'affables salutations à ces démonstrations jusqu'à son entrée au palais par la place de la Armeria. "Lorsque la voiture s'est arrêtée au bas de l'escalier principal du palais, le duc de Valence et Mgr. Brunelli sont descendus les premiers, le roi venait ensuite en habit noir. Sous le porçyste, le roi, ayant le duc de Valence et Mgr. Brunelli à ses côtés, a trouvé les ministres et les officiers du palais, qui l'attendaient en grande tenue. Il est arrivé ainsi jusqu'à la salle de garde des halles-barbiers. A la porte des appartements, la reine l'attendait, entourée de sa chambrière-mayor et des dames de sa maison. Les ministres et toutes les personnes de sa suite se sont retirés, laissant le roi et son auguste épouse. *El Espanol* émet le vœu que cette réconciliation ne préjudicie en rien aux droits ni à la liberté de la reine Isabelle, qui trouvera dans son époux un compagnon et un ami. "Voici quelques détails empruntés au *Faro*, sur cet heureux événement : "La reine attendait son auguste époux au balcon situé à l'angle du palais faisant face à la rue de Bailen, par où débouchait l'escorte du roi. A côté de S. M. la reine on remarquait l'infante duchesse de Sessa, qui était venue au palais avec son époux, pour recevoir son frère. Aux croisées des appartements des officiers de la maison royale, on voyait un grand nombre de personnes qui, dès qu'elles aperçurent la voiture du roi, commencèrent à agiter leurs mouchoirs. Lorsque le roi fut arrivé à la place de l'Arseнал et qu'il eut mis pied à terre devant la porte principale du palais, le président du conseil et le légat de Sa Sainteté allèrent au-devant de la reine, qui s'avancant avec une émotion visible jusqu'à la porte de la chambre royale, reçut dans ses bras son auguste époux. LL. MM. restèrent seules pendant quelques moments. Lorsqu'elles se reparurent, leurs physionomies étaient radieuses, elles adressèrent à Mgr. Brunelli et particulièrement au général Narvaéz, des paroles que l'on pourrait appeler des remerciements si elles ne sortaient pas des lèvres royales." —Le R. P. N. Sanchez, religieux de l'Ordre de Saint-Jérôme, bibliothécaire du monastère de l'Escorial, a été présenté à l'évêché de Osma, et a fait sa profession de foi devant Mgr. l'internece le 19 septembre. Le docteur D. Pedro Zarandía, chanoine de l'église cathédrale de Celahorra, l'a été aussi pour l'évêché de Orense qu'il a accepté. On a déjà réuni à Rome dix-sept procès-verbaux d'informations canoniques, relatives aux nouveaux évêques présentés ; on espérait même à Madrid que quelques-uns de ces prélats seraient préconisés dans le consistoire qui devait avoir lieu, disait-on, au commencement d'octobre ou de novembre. Pays-Bas.—L'ouverture de la session ordinaire des états-généraux des Pays-Bas a eu lieu, le 18 courant, à la Haye. Le roi, dans son discours, a fait entendre qu'une loi générale sur les droits d'entrée et de sortie pourra être présentée dans cette session. Il annonce aussi quelques modifications dans la loi fondamentale, pour donner plus de clarté aux dispositions qui ont rapport aux droits de vote et d'élection. Il était bruit hier aux Trois-Rivières, que M. Guillet avait été destitué de sa place d'agent des biens des Jésuites dans le comté de Champlain, et que cette place (sans doute à la suggestion de M. Turcot) avait été donnée à M. Eléonore Dubord de la paroisse de Champlain. M. Dubord promettait de supporter le candidat de l'Administration. On conçoit facilement que ce candidat est M. Turcot, solliciteur-général à l'état de projet. Nous ignorons si le bruit ci-dessus est fondé ; mais nous savons que le présent ministère est capable de tout faire pour se maintenir au pouvoir ; et nous tenons d'une autorité incontestable qu'on a écrit, il y a quelques mois à M. Guillet précisément de la manière absurde dont on parle les journaux publics, c'est-à-dire, qu'il lui fallait ou, résigner son siège de député ou renoncer à son agence. M. Guillet aurait répondu : "je ne serai ni l'un ni l'autre." voulant laisser au gouvernement et à l'hyppocrite M. Papineau, la responsabilité d'un acte d'une mesquine tyrannie. Dans tous les cas, M. Guillet est parfaitement sûr du succès dans la lutte qui s'approche, et son influence sur d'autant plus réelle et plus noblement acquise qu'il pourra dire à ses électeurs qu'il n'a été sacrifié par le gouvernement que parce qu'il a obéi à un sentiment impérieux

du devoir et au cri de sa conscience, en sa qualité de mandataire du comté de Champlain et de représentant du pays. Les électeurs de Champlain ont trop de bon sens pour punir un homme qu'ils aiment personnellement et qui se sacrifie pour leur faire justice. Journal de Québec.

TÉLÉGRAPHES MAGNETIQUES AUX ETATS-UNIS. Lignes construites et en opération. milles. De New-York, à Boston, 250 ; à Albany et Buffalo, 510 ; à Philadelphie, Baltimore et Washington, 240 ; De Washington à Fredericksbourg et Richmond, 170 ; De Philadelphie à Pittsburg et Zarnesville, 465 ; à Pottsville, 100 ; De Buffalo à Montréal (Canada) par Lockport et Toronto, 650 ; D'Auburn, Ithaque et Elmire (New-York), 60 ; De Syracuse et Oswégo, lignes latérales, 35 ; De Boston à Portland (Nouveau), 120 ; De New-York à l'île de Fer, 90 ; Total 2690.

CORRESPONDANCES.

Reçu de M. P. B. Lettre ; tout continue comme aux derniers dates. M. J. R. Champlain, lettre ; comme désiré. M. P. G. Montréal, lettre ; nous consentons.

MM. J. D. Delisle, Curé de Petite Rivière, et P. Clément, Curé de St. Urbain, dans le District de Québec, ont reçu les *Mélanges Religieux* depuis qu'ils sont sous leur nouveau format. Ces Messieurs ont gardé notre feuille, ils l'ont gardée assez longtemps pour la lire cinquante fois, et voilà que samedi ils nous la renvoient de la manière suivante. Ils ne s'occupent nullement de refuser le premier numéro, ni le second, ni le troisième ; mais ils attendent qu'ils en aient reçu chacun 13 à 14 numéros, et alors ils en mettent 18 feuilles ensemble et nous les renvoient par la poste. Ces Messieurs ont la bonté de nous faire tenir le plus vite possible les frais de poste qu'ils nous ont occasionnés inutilement, et de plus de nous payer le prix d'abonnement pour tout le semestre. Nous n'eussions rien dit si ces Messieurs nous eussent renvoyé en leurs temps soit le premier, soit le second, soit le troisième ou même le quatrième numéro. Mais en mettre dix-huit ensemble, et nous occasionner des frais de poste inutiles ; c'est une chose que nous ne pouvons tolérer, ni par les moyens ; d'ailleurs c'est vouloir faire un jeu d'une chose qui n'en est pas une. Nous continuerons donc jusqu'au 14 mars à envoyer les *Mélanges* à ces Messieurs, époque à laquelle nous cesserons, s'ils le désirent. Pour ceux ils voudront bien nous adresser franco le montant qu'ils nous doivent, montant qui est de dix chelins quatre deniers et demi pour chacun d'eux.

DECES.

En cette ville, après une longue maladie, Benjamin Berthelot, écr., M. D.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE CALCUL DIFFÉRENTIEL ET DE CALCUL INTÉGRAL.

Les amis de l'éducation qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire des progrès, sont invités à souscrire à cette ouvrage, qui contiendra environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où le nombre de souscripteurs se trouverait suffisant, on ferait suivre l'ouvrage d'un traité élémentaire de Géométrie Analytique. Des listes de souscripteurs sont déposées à la librairie d'Augustin Côté et Cie. près de l'Archevêché, chez MM. Crémazie, libraires, rue de la Fabrique, et à Montréal aux bureaux des *Mélanges*, le 16 novembre 1847.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que : LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLET D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC. Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRES-REDUITS. 16 novembre 1847.

L'Avenir.

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Parait tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens. L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 24 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent. 16 novembre 1847.

PENSIONNAT DES DAMES DU SACRÉ CŒUR.

LES DAMES DU SACRÉ CŒUR, à St. Jacques de l'Achigan, désirent informer le public qu'elles ont ouvert de nouveau leurs Classes de l'Éducation nécessaires ou utiles aux jeunes Dames, telles que la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'arithmétique, la musique, le dessin, la couture, etc. etc. Quant au nouveau, on peut savoir les particularités en s'adressant à leur couvent. La pension est de £12 10 0.